

Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité

La Malbaie

Scrutin du

2019	06	16
année	mois	jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

Ville de La Malbaie

Municipalité

par Valérie Bouchard, que :
Président d'élection

1. le poste suivant est ouvert aux candidatures : Poste de conseiller district no 3

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du

2019	05	03
année	mois	jour

 au

2019	05	17
année	mois	jour

Présence de la présidente d'élection (Mme Valérie Bouchard) pour la réception des mises en candidature aux jours et heures suivantes :

3 mai, 6 mai, 8 au 10 mai et 13 au 16 mai HEURES : De : 8h30 à : 12h00 De : 13h00 à : 16h00

Présence de l'adjoint (M. Simon Villeneuve) pour la réception des mises en candidature aux jours et heures suivantes :

7 mai HEURES : De : 8h30 à : 12h00 De : 13h00 à : 16h00
et 17 mai HEURES : De : 9h00 -17 mai à : 16h30 – 17 mai De : _____ à : _____

À NOTER – Le vendredi

2019	05	17
année	mois	jour

le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,
un scrutin sera tenu le :

2019	06	16
année	mois	jour

de 10 h à 20 h

et un vote par anticipation sera tenu le :

2019	06	09
année	mois	jour

de 12 h à 20 h

4. renseignements sur le vote par correspondance :

- tout électeur inscrit sur la liste électorale à un autre titre que celui de personne domiciliée et qui en fait la demande par écrit peut voter par correspondance
- la date limite de réception au bureau du président d'élection de la demande de voter par correspondance est le dernier jour pour présenter une demande devant la commission de révision, soit le :

2019	06	04
année	mois	jour

- les bulletins de vote seront expédiés le :

2019	06	06
année	mois	jour

